

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Jeunesse et des Sports
Service de la Jeunesse

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 24 JUILLET 2020
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET**

OBJET : Budget primitif 2020 : délégation jeunesse.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la jeunesse et à l'insertion professionnelle, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

La Jeunesse est une priorité affirmée du Département, qui souhaite continuer de travailler pour et avec tous les jeunes du territoire, avec une attention particulière à ceux en grande difficulté.

Ainsi, pour la délégation jeunesse (service jeunesse et service des équipements jeunesse et sports), les axes suivants sont proposés en 2020 :

1/ Mobiliser tous les jeunes et les accompagner vers l'accès à l'emploi, l'accès à la citoyenneté et l'accès aux loisirs.

Pour cela, plusieurs dispositifs seront reconduits ou déployés :

Accès à l'emploi :

- Le Fonds d'Aide aux Jeunes sur le territoire Arlésien,
- La poursuite du projet « Impact Jeunes » qui propose à des centaines de jeunes un accompagnement sur mesure pour leur permettre de trouver un travail,
- Les actions autour de la Prévention, notamment la poursuite des formations diplômantes ou la mise en place d'actions autour de la prévention santé, numérique, citoyenneté,
- La poursuite de l'utilisation de la carte Collégien de Provence pour le soutien scolaire afin d'aider les jeunes à mieux vivre leur scolarité,
- La coordination des forums liés à l'emploi et au sport portés par les MPJS.

Accès aux loisirs :

- Le soutien au pouvoir d'achat des 100 000 collégiens et de leur famille, en leur permettant, via la carte Collégien de Provence, d'accéder à des activités sportives, culturelles ou de loisirs,
- L'invitation de notre jeunesse sur les grands événements sportifs et culturels, afin de leur donner l'opportunité de découvrir de nouvelles pratiques, et d'aller à la rencontre des professionnels,
- Visites de sites emblématiques dans le cadre de Marseille capitale européenne de la Nature 2020,

- Les séjours sportifs, éducatifs et culturels, avec la poursuite de projets autour de la gastronomie, du bien-manger et de la santé, mais aussi la mise en place de nouveaux séjours européens,
- La gestion et le développement des espaces de plein air du Département.

Accès à la citoyenneté :

- La poursuite du Conseil départemental des Jeunes, pour les sensibiliser aux valeurs de la République, les aider à mieux connaître le fonctionnement de notre Institution, favoriser l'éveil civique et transmettre les valeurs de partage et de fraternité pour qu'ils soient les citoyens exemplaires de demain,
- L'engagement et l'accompagnement des jeunes avec la reconduction du recrutement de services civiques,
- La poursuite et la valorisation de la TEAM 13, qui permet à la jeunesse de s'engager sur des missions d'intérêt général,
- Le soutien renouvelé des chantiers de jeunes bénévoles, permettant de favoriser l'implication des jeunes dans des actions citoyennes en contribuant à la restauration de notre patrimoine,
- L'association de la jeunesse à l'année de la Nature (participation à la COP Jeunesse), afin de leur faire prendre conscience des enjeux d'avenir.

2/ Animer le territoire de façon homogène en y associant les MPJS d'Aix-en-Provence et de Marseille.

3/ Conforter notre soutien auprès des associations qui agissent en faveur des jeunes 11-25 ans, autour de 4 types de demandes de subventions :

- Fonctionnement
- Projet spécifique
- Manifestations
- Investissement

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL